



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Affaire suivie par :

Nantes, le 09 juin 2022

Service des risques naturels et technologiques
Division risques chroniques

Nos réf. : SNRT-2022-0320
Affaire suivie par : Lucinne Rimbault
smt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 02 72 74 76 30

Objet : Mise en consultation pour validation de(s) secteur(s) d'information sur les sols (SIS) dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS

PJ : Annexe 1 : liste et dossier projet SIS

Madame, Monsieur,

En 2018, dans le cadre de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), les services de l'État ont identifié en lien avec les collectivités locales des sites répondant aux critères d'intégration au dispositif des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS). Les SIS visent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage, la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.

Votre collectivité a été consultée sur la liste des premiers sites SIS sur votre territoire. L'arrêté préfectoral instituant ces SIS a été signé en juin 2020.

Dans le cadre de la révision annuelle de la liste de SIS, des sites peuvent être ajoutés, modifiés ou supprimés sous réserves de fournir des justificatifs appropriés.

Vous trouverez en annexe 1 le projet de Secteur d'Information sur les Sols, qu'il est proposé d'ajouter à la liste pré-existante, pour le territoire de votre collectivité. Le site ajouté correspond à un site industriel. Le site dispose d'une fiche descriptive, jointe à ce courrier.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, votre avis est attendu dans un délai de 2 mois à compter du présent courrier. Une procédure de consultation du public et d'information des propriétaires concernés sera menée en parallèle de cette saisine dans les prochaines semaines.

L'arrêté préfectoral final instituant les SIS dans les collectivités concernées, sera publié en fonction des retours des différentes consultations au cours du troisième trimestre 2022.

**Communauté de communes du Pays de Pouzauges
Maison de l'intercommunalité – La Fourrière
85708 POUZAUGES CEDEX**



5 rue Françoise Giroud – CS 16326
44263 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 72 74 73 00
Mel : smt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr

Pour rappel, une fois les Secteurs d'Information sur les Sols actés, ces derniers devront être annexés au Plan Local d'Urbanisme ou son équivalent. De plus, tout porteur de projet de construction ou d'aménagement sur un terrain répertorié en tant que SIS devra faire attester de la réalisation d'étude de sols et de mesures de gestion de la pollution associées permettant de s'assurer de la compatibilité entre le nouvel usage projeté et l'état des sols. Enfin, le public sera informé de la création de ces nouveaux secteurs, notamment via leur mention dans les certificats d'urbanisme et dans l'information acquéreur locataire et via leur mise en ligne sur un site internet dédié aux risques (www.georisques.gouv.fr).

Des informations complémentaires sur les conséquences des SIS pour l'urbanisme sont consultables sur le site de la DREAL Pays-de-La-Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/consequences-pour-l-urbanisme-a4353.html>.

Pour toutes les questions techniques, le service risques naturels et technologiques de la DREAL se tient à votre disposition : 02 72 74 76 30 – srnt.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice,

Adjointe au Chef du Service
Risques Naturels et Technologiques



Sophie LAVIGNE

Copies :

- Préfecture de la région Pays de la Loire
- Sous-préfectures
- ARS, ASN, DDT
- UD 85
- Communes concernées par les SIS :
 - Pouzauges (mairie@pouzauges.com)

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS MECABOR NC à POUZAUGES

d 960263
op 2022 0750
CIT 015

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 14/10/2021

Nom : MECABOR NC
Adresse : nullZI de Montifaut
Commune principale : POUZAUGES (85182)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 17/05/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP5712460101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Le site est localisé sur une parcelle d'environ 28 000 m², dans une zone d'activité. Outre des activités industrielles, artisanales et de services, un centre aquatique et une salle omnisports se situent dans un rayon de 100 m.

Le site a été créé en 1976, puis a connu différentes extensions, jusqu'à atteindre sa configuration finale en 1998. Il a abrité des installations de traitements de surfaces, autorisées par l'arrêté préfectoral du 25 juin 1998.

Le site a été mis à l'arrêt définitif lors de la liquidation de la société MECABOR NC (jugement du 4 juillet 2018). Depuis, il est inoccupé.

Le diagnostic de pollution des sols, réalisé en septembre 2021 par la société SOCOTEC, a conclu à :

- Des dépassements des valeurs de référence pour l'arsenic, le chrome, le cuivre et le nickel (globalisés à l'ensemble du site, dans les remblais) ;
- Un impact faible à modéré globalisé en hydrocarbures sous la dalle du bâtiment principal avec des teneurs comprises entre 100 et 900 mg/kg MS pour les HCT. Les fractions carbonées identifiées ne présentent pas de caractère volatil. Les teneurs mesurées sont jugées compatibles avec un usage industriel ou artisanal ;
- Quelques impacts en hydrocarbures au niveau des cuves enterrées (cuve de tamponnement et cuve de récupération) ;
- Une contamination des sols par des hydrocarbures au niveau du caniveau de récupération (Local E), les teneurs mesurées en hydrocarbures totaux allant jusqu'à 14 400 mg/kg MS entre 0,2-0,5 m.

Le site n'a pas été dépollué faute de fonds, suite à la mise en liquidation

de la société. En cas de changement d'usage, il conviendra de s'assurer que l'état actuel du site est compatible avec l'usage envisagé.

Documents associés² : Diagnostic de pollution des sols - septembre 2021

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 17/05/2022

Description³ : Le site est localisé sur une parcelle d'environ 28 000 m², dans une zone d'activité. Outre des activités industrielles, artisanales et de services, un centre aquatique et une salle omnisports se situent dans un rayon de 100 m.

Le site a été créé en 1976, puis a connu différentes extensions, jusqu'à atteindre sa configuration finale en 1998. Il a abrité des installations de traitements de surfaces, autorisées par l'arrêté préfectoral du 25 juin 1998.

Le site a été mis à l'arrêt définitif lors de la liquidation de la société MECABOR NC (jugement du 4 juillet 2018). Depuis, il est inoccupé.

Le diagnostic de pollution des sols, réalisé en septembre 2021 par la société SOCOTEC, a conclu à :

- Des dépassements des valeurs de référence pour l'arsenic, le chrome, le cuivre et le nickel (globalisés à l'ensemble du site, dans les remblais) ;
- Un impact faible à modéré globalisé en hydrocarbures sous la dalle du bâtiment principal avec des teneurs comprises entre 100 et 900 mg/kg MS pour les HCT. Les fractions carbonées identifiées ne présentent pas de caractère volatil. Les teneurs mesurées sont jugées compatibles avec un usage industriel ou artisanal ;
- Quelques impacts en hydrocarbures au niveau des cuves enterrées (cuve de tamponnement et cuve de récupération) ;
- Une contamination des sols par des hydrocarbures au niveau du caniveau de récupération (Local E), les teneurs mesurées en hydrocarbures totaux allant jusqu'à 14 400 mg/kg MS entre 0,2-0,5 m.

Le site n'a pas été dépollué faute de fonds, suite à la mise en liquidation de la société. En cas de changement d'usage, il conviendra de s'assurer que l'état actuel du site est compatible avec l'usage envisagé.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

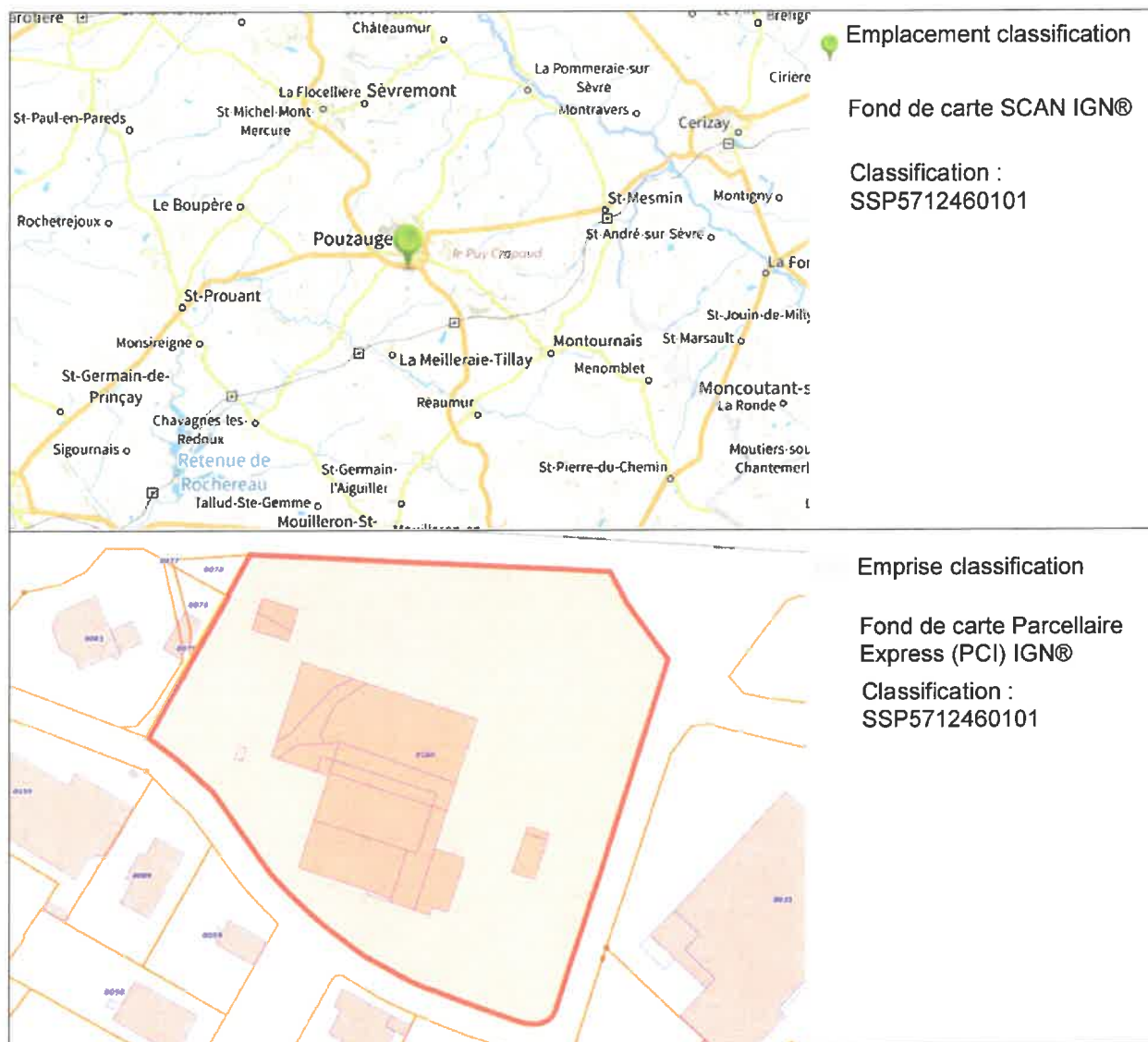
Documents associés : Diagnostic de pollution des sols - septembre 2021

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

| Commune | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|-----------|---------|---------|--------|-----------|
| Pouzauges | 1 | AR | 0160 | 85 |

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :-93261.64676642593, Lat. :5904911.175994092

Superficie estimée :

27765 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.

Annexe 1 – Site potentiel pour intégration de la future base de données sur les SIS en Vendée (85)
Communauté de communes du Pays de Pouzauges

| Nom usuel du site | Adresse | Commune | Identifiant SIS |
|--------------------------|-----------------|----------------|------------------------|
| MECABOR NC | ZI de Montifaut | Pouzauges | SSP5712460101 |

